



Master Linguistique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Linguistique. 2017, Université de Poitiers. hceres-02028597

HAL Id: hceres-02028597

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028597>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Linguistique

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Linguistique* de l'Université de Poitiers comprend deux spécialités. La spécialité à finalité recherche interlangue *Linguistique, langue et corpus* (LiLac) se concentre sur les corpus et leur analyse. La spécialité à visée professionnalisante *Didactique des langues et du français langue étrangère et seconde* (DidaLang-FLES) concerne la didactique du français langue étrangère (FLE) et comprend une dimension langue des signes française (LSF) intégrée récemment. La structure de la formation permet la spécialisation progressive, et le tronc commun et les cours optionnels rendent possible la réorientation vers l'autre spécialité, voire d'autres mentions. La formation promeut l'usage du numérique, ainsi que l'acquisition des langues, permettant la mobilité internationale. Les deux spécialités comprennent la production de travaux d'étude à la fin de chaque année, avec des stages significatifs à chaque année pour la spécialité DidaLang-FLES. Les partenariats locaux, régionaux et internationaux, et les relations avec le monde socio-professionnel sont affichées, et particulièrement pour la spécialité DidaLang-FLES. La recherche trouve une place différenciée dans chaque spécialité. La formation mène à des métiers des industries de la langue pour la spécialité LiLac et de l'enseignement du français langue étrangère pour DidaLang-FLES.

Analyse

Objectifs
<p>Les connaissances promues par la mention sont une culture scientifique en linguistique, des aptitudes de recueil d'information, d'analyse et de communication, et une ouverture aux rapports entre langue et société. La formation débouche sur la recherche, les concours d'enseignement, et l'enseignement du français langue étrangère. Les métiers et les compétences sont articulés de façon détaillée pour les spécialités <i>Linguistique, langue et corpus</i> (LiLaC) et <i>Didactique des langues et du français langue étrangère et seconde</i> (DidaLang-FLES) dans le dossier, ainsi que dans les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondantes. Il aurait été appréciable de savoir comment la formation permet le développement de ces compétences, par une mise en correspondance entre connaissances, compétences et enseignement, ou par la discussion d'exemples.</p>
Organisation
<p>Offerte en présentiel, la mention se divise en deux spécialités, DidaLang-FLES (professionnalisante) et LiLac (recherche). La formation offre une spécialisation progressive. Le tronc commun représente 20 % des ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) et un cours de chaque spécialité est ouvert à l'autre pour chaque semestre de la première année (M1), pour permettre les réorientations en M1. Il y a une symétrie entre les deux spécialités dans la production d'un travail d'étude et de recherche en deuxième année (M2). La méthodologie de la rédaction du mémoire n'intervient qu'en spécialité DidaLang-FLES (deuxième unité d'enseignement, UE2 du M1 au second semestre - S2) ; les étudiants de la spécialité LiLac n'y sont donc pas préparés, excepté éventuellement par le séminaire de tronc commun <i>Méthodologie et corpus</i></p>

(UE1 du M1 au premier semestre - S1), et on se demande si un cours équivalent ne leur serait pas utile. En outre, le stage ne concerne en pratique que la spécialité DidaLang-FLES, point à faire évoluer pour la spécialité LiLac. Des cours optionnels mutualisés avec d'autres masters du domaine Arts, lettres et langues (ALL) sont dits permettre des changements de programme à la fin du M1 – cette affirmation semble en contradiction avec celle disant que la formation ne permet pas les réorientations vers d'autres mentions. Les enseignements semblent cohérents par rapport aux objectifs annoncés. Une double diplomation a été développée avec trois établissements étrangers (Université de Varsovie, Pologne pour les deux spécialités, et Université de Tunja, Colombie et Université libre de Bogotá, Colombie pour DidaLang-FLES).

Positionnement dans l'environnement

La formation se situe dans le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* (SHLLA), et s'appuie sur l'équipe d'accueil (EA) Formes et représentations en linguistique et littérature (FoReLL - EA 3816) et l'école doctorale (ED) Cognition, Comportements, Langage(s) (ED 527). La formation serait complémentaire dans l'offre de la communauté d'universités et établissements (ComUE), par la présence de LSF dans la spécialité FLE, présence qui cependant reste largement sous-représentée dans le dossier, et par la dimension interlangue de la spécialité LiLac. Les deux spécialités sont néanmoins asymétriques concernant les partenariats. Ceux-ci intéressent surtout le FLE dans ses relations avec des structures de l'établissement, des organismes régionaux et dans ses partenariats internationaux (Pologne, Colombie, Grèce). La participation à un réseau Erasmus+ *Capacity Building (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students)* offre des opportunités prometteuses sur lesquelles on encourage l'équipe pédagogique à tabler pour l'établissement de partenariats fonctionnels pour la spécialité LiLac, ou pour mettre en valeur la dimension LSF.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'un groupe équilibré de collègues provenant de cinq sections du Conseil National des Universités (CNU). Il comprend en effet, comptant les seuls enseignants-chercheurs, trois professeurs des universités (PR) et sept maîtres de conférences (MCF) de la section 7 (*Sciences du langage : linguistique et phonétique générales*), un PR de la section 8 (*Langues et littératures anciennes*), un MCF de la section 9 (*Langue et littérature françaises*), deux PR et cinq MCF de la section 11 (*Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes*), et un MCF de la section 12 (*Langues et littératures germaniques et scandinaves*). Le pilotage de la mention est assuré par une équipe restreinte de trois enseignants-chercheurs se réunissant trois fois par an, et comptant des délégués étudiants, mais aucun professionnel, lacune qu'entend combler l'équipe. Le pilotage des spécialités reste à formaliser. Les intervenants extérieurs sont recrutés ponctuellement selon les besoins d'enseignement, et une réflexion est en cours sur une participation de professionnels de l'édition, réflexion qui pourrait s'étendre à des spécialistes du FLE. L'idée d'intégrer d'anciens étudiants au pilotage semble excellente, et est à encourager.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation a de bons effectifs, avec une trentaine d'étudiants en M1 et une quarantaine en M2, situation inhabituelle qui demanderait des éclaircissements. On aurait souhaité avoir le décompte par spécialité. Les étudiants proviennent d'un autre établissement pour la moitié d'entre eux en M1, et pour un quart en M2, attestant d'une bonne attractivité. Les taux de réussite sont bons en M1, au-dessus de 70 % environ, mais assez faibles en M2 avec environ 50 %. Le rapport note la nécessité d'assurer un meilleur suivi des redoublements, voire des triplements, ce qui devrait retenir toute l'attention de l'équipe de pilotage et de l'équipe pédagogique. L'insertion professionnelle se monte à 70 % après 30 mois selon l'enquête nationale, avec un chiffre similaire pour l'enquête de l'établissement à six mois, sur des taux de réponse très faibles, et sans information sur les postes occupés, ce qui rend une évaluation de la situation difficile. Le taux de poursuite en doctorat est très faible, avec un ou deux candidats par année. Le taux de satisfaction est correct, sauf concernant l'adéquation formation/salaire, ce qui n'est pas spécifique à cette formation.

Place de la recherche

Le rapport à la recherche s'exprime par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation, et celle ponctuelle de doctorants et de post-doctorants. Les étudiants reçoivent un enseignement en méthodologie de la recherche (S1 du M1), sont invités à participer à des événements et des projets de recherche (par la constitution de corpus, par l'élaboration de ressources didactiques dans le cadre Erasmus+ KA2 *Strategic Partnerships* et dans celui développé avec l'Université libre de Bogotá), et produisent un travail d'étude et de recherche en M1 et un mémoire en M2 selon la spécialité - constitution d'un corpus pour LiLac, analyse des ressources pédagogiques produites pendant le stage pour DidaLang-FLES. La place de la recherche pour la spécialité DidaLang-FLES apparaît ambiguë : d'une part, elle est identifiée comme spécialité professionnalisante, son mémoire porte sur l'évaluation d'outils didactiques, et d'autre part, on dit souhaiter en renforcer la dimension recherche et elle ouvrirait sur le doctorat. Il n'y a pas de raison de croire *a priori* que les travaux didactiques soient moins susceptibles de faire l'objet de travaux de recherche.

Place de la professionnalisation
<p>La formation n'est pas offerte en alternance, et ne mène pas à une certification professionnelle. Le seul cas qui pourrait relever d'une telle certification est celui des concours d'enseignement, qui est mentionné comme sortie de la formation, sans que cela soit corroboré par la description de modalités d'accompagnement ou des exemples en ce sens. Les compétences professionnelles énoncées restent génériques. La spécialité LiLac est présentée comme menant aux métiers de la recherche, bénéficiant de l'accompagnement des enseignants-chercheurs, des éventuels stages, et de la contribution des étudiants aux corpus constitués par le laboratoire, et il aurait été utile d'avoir des informations concernant les métiers autres sur lesquels cette spécialité débouche. C'est surtout la spécialité DidaLang-FLES qui est présentée comme professionnalisante. Le contact avec le milieu socio-professionnel se fait à travers les intervenants du Centre national d'enseignement à distance (CNED), le centre FLE de l'établissement et les rapports établis avec une école grecque. On regrettera de ne pas voir une plus grande place accordée à la dimension langue des signes qui a un dynamisme remarquable dans la licence sous le rapport de la professionnalisation. On peut se demander si la spécialité LiLac, qui est notionnellement en lien avec les industries de la langue et du livre, ne pourrait développer ses rapports avec le tissu socio-économique. Les fiches RNCP sont d'une bonne lisibilité.</p>
Place des projets et des stages
<p>La spécialité LiLac comprend la production d'un travail d'étude et de recherche (TER) en M1 et un mémoire en M2. Le travail est accompagné par un document descriptif, et encadré par un enseignant-chercheur, et donne lieu à une présentation publique. L'affirmation que le TER de M1 en LiLac soit un stage est pour l'instant déclaratoire, et nécessite la démonstration d'un contact soutenu et suivi avec un environnement d'accueil.</p> <p>En DidaLang-FLES, un stage de 100 heures est obligatoire en M1, accompagné par un document, permettant d'orienter la recherche du stage et les modalités d'observation, et par les conseils de l'enseignant-référent. Un rapport est déposé et soutenu pour validation. Un stage de 300 heures en M2 encourage l'expérimentation critique de matériel pédagogique élaboré par les étudiants eux-mêmes, dont rend compte le mémoire soutenu en fin d'année.</p> <p>Le projet professionnel étudiant (PPE) n'est pas mentionné dans le dossier. Il y aurait lieu de faire ressortir les points communs entre les deux spécialités, pour créer des synergies entre elles.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international de la formation s'exprime par des accords Erasmus+ (avec des sites de pays de langue slave), des stages de didactique du FLE (Grèce, Slovaquie) et des doubles diplomations (Colombie, Pologne). Si la formation accueille des étudiants étrangers (au moins 20 par an), les mobilités sortantes tant étudiantes qu'enseignantes semblent moins importantes (le dossier ne fournit pas de données quantitatives à cet égard). L'anglais est utilisé dans certains enseignements de la spécialité LiLac.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation est publicisée par une opération « portes ouvertes », la participation à des salons étudiants et la présence sur l'internet. L'entrée est de droit en M1 pour tout titulaire d'une licence du domaine dans l'établissement, sur dossier pour les autres détenteurs d'une licence, et pour le M2, avec un possible entretien d'orientation pour les candidats n'ayant pas suivi le M1. La mise à niveau s'opère de façon exceptionnelle par l'obligation de suivre des cours de la troisième année de licence ou du diplôme d'université (DU), cours dont l'identité et les modalités de choix ne sont pas précisées dans le dossier. Les passerelles existent entre les deux spécialités grâce au tronc commun et aux cours optionnels communs, mais non avec d'autres master de l'établissement, ce qui est apparemment à l'étude. Les demandes de réorientation sont traitées par un entretien avec les responsables de la mention et des spécialités. Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas précisés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation ne s'offre ni à distance, ni en apprentissage, mais pratique les contrats d'aménagements d'études (CAE), la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP), sans que d'exemples soient fournis et sans que les aménagements pour étudiants en situation spécifique (handicap, emploi, charge de famille, sportif de haut niveau) soient évoqués. Les compétences transversales incluent l'enseignement des langues, via un cours de 20 heures en M1, et l'utilisation de l'anglais dans certains séminaires (il aurait été utile de connaître le nombre d'heures, et si cela concerne tous les étudiants). Outre les usages génériques du courriel et de la plateforme institutionnelle, le numérique se manifeste de façon pertinente dans un cours de M1 qui présente des outils dédiés pour la linguistique, avec une différenciation selon les spécialités. On mentionne la participation des étudiants à deux projets internationaux de didactique numérique, mais on ne reprend pas l'expérimentation évoquée avec <i>Second Life</i> (univers virtuel en ligne). On décrit le Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'établissement</p>

sans expliquer comment il fait avancer les pratiques d'enseignement dans le programme. L'autoévaluation suggère que c'est une évolution souhaitée.
Evaluation des étudiants
Une variété de modalités d'évaluation sont utilisées, et données dans le guide des études. Les journées de présentation publique des TER sont communes aux deux mentions, ce qui est un lieu d'harmonisation des pratiques. Les règles de délivrance des ECTS et des diplômes suivent la trame nationale. On recourt à la compensation par semestre, ce qui suppose que des diplômés peuvent ne pas avoir acquis certaines compétences. Une deuxième session d'examen est proposée. Il n'y a pas de jury pour la mention, ce qui permettrait de partager les bonnes pratiques et de renforcer le pilotage. Les jurys par spécialité, constitués d'enseignants-chercheurs mais sans l'appui de professionnels, se rencontrent une fois par semestre.
Suivi de l'acquisition de compétences
Utilisé pour la présentation de la formation auprès des entrants potentiels, l'annexe descriptive au diplôme (ADD) donne une présentation des compétences de chaque spécialité. L'acquisition de ces compétences serait vérifiée à l'aide du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), qui permet de sensibiliser les étudiants à l'importance de celles-ci. On veut « Envisager une meilleure coopération avec les services de l'Université dans le suivi de l'acquisition des compétences » ; on s'attendrait à ce que ce suivi soit également fait par un membre de l'équipe pédagogique, ce qui reste à formaliser.
Suivi des diplômés
L'enquête nationale à 30 mois est suivie par le Service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'établissement, et publiée sur l'internet. L'établissement réalise sa propre enquête à six mois, qui fait l'objet d'une synthèse rendue disponible au grand public. Cependant, on s'attendrait à ce que le suivi des diplômés soit fait également par l'équipe pédagogique, afin que la connaissance des débouchés effectifs puisse informer le pilotage et les évolutions de la formation. Elle entend mettre en place une page Facebook qui permettra de recueillir plus d'informations sur le devenir des anciens étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il y a un conseil de perfectionnement, mis en place à la suite de la dernière évaluation AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), mais uniquement pour la spécialité DidaLang-FLES, et sans l'intervention de professionnels. L'avis des étudiants sur la formation est recueilli par l'établissement ; et sur les enseignements selon des modalités qui varient d'un cours à l'autre, ce qui appelle une systématisation. Les critères d'autoévaluation sont listés. Il aurait été utile de donner un exemple d'innovation amenée par l'autoévaluation et comment son impact a été apprécié.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Investissement dans les programmes Erasmus pour l'accueil d'étudiants étrangers et perspectives de recherche.
- Bonne utilisation d'un petit nombre de partenariats fonctionnels pour la spécialité *Didactique des langues et du français langue étrangère et seconde*.
- Formation aux outils informatiques d'analyse linguistique.

Points faibles :

- Cohérence faible de la mention (pilotage, rôle de la recherche, jury, conseil de perfectionnement).
- Contribution peu visible de la dimension Langue des signes française, très dynamisante en licence.
- Rapport distant de la spécialité *Linguistique, langue et corpus* avec la dimension professionnelle (stages, rapports avec le monde socio-professionnel, mobilités sortantes).
- Promotion insuffisante de l'acquisition de compétences et faiblesse de leur suivi.
- Modalités hétérogènes d'évaluation des cours par les apprenants.
- Taux de réussite en M2 trop bas.

Avis global et recommandations :

Le master mention *Linguistique* de l'Université de Poitiers est une formation qui bénéficie de l'investissement d'une équipe pédagogique appartenant à plusieurs disciplines dans chacune des spécialités. Elle présente des innovations pédagogiques comme la formation à des outils d'analyse linguistique qui mériteraient d'être diffusées comme exemple de bonne pratique.

La formation souffre cependant de lacunes principalement dues aux dissociations entre les deux spécialités, que pourraient aider à combler les recommandations suivantes : mettre en place un pilotage intégré pour la mention (jury, évaluation des cours, conseil de perfectionnement) ; valoriser la dimension professionnelle de la spécialité *Linguistique, langue et corpus* (stages, rapports avec le monde socio-professionnel, mobilités sortantes) et mettre en place un suivi rapproché de l'acquisition des compétences et de la réussite des étudiants.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013754 - master « linguistique ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les observations relatives au rapport d'évaluation HCERES du master « linguistique ».

Le rapport d'évaluation transmis par le HCERES sur le master Linguistique met en valeur des points positifs de la formation et souligne des points à améliorer qui seront pris en compte dans la mise en place de la nouvelle offre de formation.

Il nous semble important de revenir sur quelques points du rapport qui méritent sans doute des éclaircissements.

a/ Le premier point concerne la place de la langue des signes françaises au sein du Master qui ne fait pas partie de la spécialité FLES, mais de la spécialité LiLaC. L'intégration de la LSF dans la spécialité LiLaC a pour objectif de développer l'étude de la LSF et de la linguistique de la LSF au même titre que la linguistique d'autres langues, comme l'anglais ou le français. La présence de la LSF dans l'offre de formation LiLaC permet en outre aux étudiants de la licence SDL-LSF une poursuite d'étude en recherche sur la LSF. Il n'a malheureusement pas été envisageable, pour le moment, d'ouvrir des cours spécifiques sur la LSF -malgré la présence de séminaires spécifiques prévus dans l'offre de formation- car trop peu d'étudiants (1 à 2 chaque année) ont choisi de se spécialiser en LSF. Néanmoins, la réflexion sur la LSF est présente dans la formation, des

spécialistes de la LSF font partie de l'équipe pédagogique et des travaux de recherche et mémoires ont pour objet la LSF (1 en 2015-2016, 2 en 2016-2017). Enfin, pour les étudiants spécialistes de la LSF qui choisissent le parcours didactique, ils sont parfaitement intégrés et réalisent leur stage de fin d'études auprès de publics sourds afin d'enseigner le Français Langue Seconde.

b/ Concernant la dimension recherche, notée peu présente par le HCERES dans la spécialité FLES, et à l'inverse la nécessité du renforcement de la dimension professionnelle dans la spécialité LiLaC, il nous semble important de souligner ici que le Master de linguistique a été conçu spécifiquement pour éviter, dans la mesure du possible, ce cloisonnement ; le tronc commun est important, notamment en première année, ce qui permet les éventuelles réorientations et passerelles d'une spécialité à l'autre. La partie recherche et méthodologie de la recherche est ainsi présente dans la spécialité FLES au même titre qu'en LiLaC (avec la participation des étudiants des deux spécialités -sans distinction- aux activités de recherche du laboratoire : séminaires de l'équipe, journées d'étude, colloques), ce qui a notamment permis à des étudiants de la spécialité FLES d'envisager une poursuite d'étude en doctorat (1 étudiant.e par année depuis 2013 ; thèse financée en 2016). Concernant la professionnalisation de la spécialité LiLaC, il est en effet nécessaire de la renforcer ; une réflexion dans le cadre de la Nouvelle Offre de Formation est en cours, en (ré)intégrant notamment la traduction dans ce parcours, qui élargit le champ des compétences professionnelles du Master.

c/ Passerelles et réorientations : Il est à noter que si les passerelles et réorientations sont tout à fait possibles à l'intérieur de la mention (point noté comme positif dans le rapport du HCERES), les séminaires optionnels pouvant être pris dans d'autres mentions (séminaires d'ouverture) ne permettent pas de prévoir des passerelles avec les autres mentions de Master du domaine.

d/ Poursuite d'étude en doctorat : Le faible taux de contrats doctoraux offerts aux étudiants est sans doute un frein à la poursuite d'étude en thèse, même si 2 à 3 étudiants

par an issus du Master poursuivent dans cette voie-là. Des efforts sont à faire pour trouver d'autres modes de financement.

e/ Concernant le faible taux de réussite en M2, il a longtemps été lié au fait que l'année universitaire, pour la spécialité LiLaC, était la même que pour les licences, ce qui ne permettait pas aux étudiants de rédiger un mémoire de recherche dans de bonnes conditions. La souplesse accordée par l'établissement depuis 2016 et l'alignement de l'organisation de l'année universitaire avec la spécialité FLES rendue possible depuis, a de fortes chances de permettre aux étudiants de finir leurs travaux dans l'année universitaire et de ne plus demander de redoublement. Cet alignement va également nous permettre d'organiser des jurys au niveau de la mention et d'avoir ainsi un mode de pilotage plus transparent au niveau de la mention et non au niveau des spécialités.

f/ Mobilité : le HCERES a noté positivement l'accueil d'étudiants étrangers au sein du Master Linguistique et souligne un effort à faire concernant la mobilité sortante ; une évolution intéressante est à noter récemment et les partenariats nombreux permettent d'envisager des séjours d'étude pour nos étudiants à l'étranger : en 2016-2017, pour la spécialité LiLaC, 1 étudiant au Canada (séjour d'1 an), 1 étudiante en Russie (séjour d'1 semestre). Les étudiants de la spécialité FLES, de leur côté, sont nombreux à faire leur stage à l'étranger.

g/ Concernant l'approche par compétences, il nous semble important de mentionner que tous les étudiants de la mention sont amenés, que ce soit à la fin du M1 ou du M2, à rédiger un travail de réflexion (TER, mémoire, ou rapport de stage) sur les compétences acquises au cours de leur formation et sur leur lieu de stage (pour la spécialité FLE), au laboratoire de recherche (pour la spécialité LiLaC). Une discussion est également engagée à ce propos lors de la soutenance.

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, une réflexion est néanmoins en cours sur un descriptif précis des compétences à acquérir et mettre en œuvre au sein de la formation et sur leur suivi.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval